



Solution de jeu et propriété intellectuelle

Par **mick8831**, le **23/02/2015** à **14:38**

Bonjour,

j'ai reçu un mail d'un éditeur de jeu me sommant de retirer de mon site internet, les solution de son jeu pour enfreinte à la loi sur la propriété intellectuelle. Ma question, est-ce que les solutions d'un jeu font partie de la propriété intellectuelle?

Merci d'avance pour votre réponse parce que je ne trouve aucune info sur le net.